

«Formation professionnelle I+D 2022+»

Séance d'information

26.05.2020

Teil 2

«Formation professionnelle I+D 2022+»

Vue d'ensemble des modifications

Vue d'ensemble des modifications prévues

Entreprise

- Les apprenants sont plus présents sur leur lieu de travail
- Procédure de qualification: TPI (travail pratique individuel)

Cours interentreprises

- Réduction de 29 à 24 jours
- Procédure de qualification: 4 cours se terminent par un contrôle de compétence

École professionnelle

- Nombre de leçons: réduction de 1'680 à 1'080 / 1'240 leçons
- Nombre de jours d'école par année: 1 - 1/1.5 - 1 avec la possibilité respectivement de suivre des cours facultatifs à choix durant la deuxième année d'apprentissage
- La maturité professionnelle intégrée doit à nouveau être conciliable avec 2 jours de cours au total
- Procédure de qualification: plus d'examen des connaissances professionnelle en école

Examen quinquennal - modifications prévues

École professionnelle

- Nombre de jours d'école par année: 1 - 1/1.5 - 1
avec la possibilité en 2ème année de suivre des cours facultatifs (2ème langue ou autre cours à choix) selon l'offre scolaire ou les besoins des entreprises.
- Plus qu'une langue n'est enseignée en école. Le lieu ou le canton de l'école décide de la langue enseignée.
- L'enseignement en information et culture est fortement réduit. Seuls les sujets d'enseignement pertinents dans ces domaines sont maintenus. Les compétences opérationnelles sont la base du plan de formation et dans le plan actuel se trouvent beaucoup de matières scolaires qui ne sont pas liées à des compétences opérationnelles professionnelles.
- La maturité professionnelle intégrée doit à nouveau être conciliable avec 2 jours de cours au total.

Examen quinquennal - modifications prévues

Tableau des leçons, modèle jours de cours 1 - 1 – 1 1080 leçons

Unterricht	1. Lehrjahr	2. Lehrjahr	3. Lehrjahr	Total
a. Berufskennnisse				
– Auswählen, Übernehmen, Überprüfen von Medien, Daten und Unterlagen	60	20	0	80
– Managen von Daten und Metadaten	20	0	80	100
– Erhalten und Aufbewahren von Medien, Daten und Unterlagen	0	40	0	40
– Vermitteln von Informationen und Kompetenzen	80	80	80	240
– Recherchieren von Informationen	40	60	40	140
²⁴⁰ Total Berufskennnisse	200	200	200	600
b. Allgemeinbildung	120	120	120	360
c. Sport	40	40	40	120
Total Lektionen	360	360	360	1080

Examen quinquennal - modifications prévues

Tableau des leçons, modèle jours de cours 1 - 1,5 – 1, 1240 leçons

A: Sélection, intégration et contrôle de la qualité de supports d'information, de données et de documents d'archives	Leçons 1ère année	Leçons 2ème année	Leçons 3ème année	Total	
	60	120		180	
B: Gestion de données et de métadonnées	Leçons 1ère année	Leçons 2ème année	Leçons 3ème année	Total	
	20		80	100	
C: Préservation et conservation de supports d'information, de données et de documents d'archive	Leçons 1ère année	Leçons 2ème année	Leçons 3ème année	Total	
		40		40	
D: Transmission d'information et de compétences	Leçons 1ère année	Leçons 2ème année	Leçons 3ème année	Total	
	80	120	80	280	
E: Recherche d'informations	Leçons 1ère année	Leçons 2ème année	Leçons 3ème année	Total	
	40	80	40	160	
<hr/>					
Total des leçons de connaissances professionnelles		200	360	200	760

AUSBILDUNGSDELEGATION

Information & Dokumentation

DÉLÉGATION À LA FORMATION

Information & Documentation

	Plan de formation actuel	1080 Leçons	1240 Leçons
A: Sélection, intégration et contrôle de la qualité de supports d'information, de données et de documents d'archives	Information et culture 280 Administration 180 Techniques d'information et de reproduction 40	Total 80	Total 180
B: Gestion de données et de métadonnées	Total 100	Total 100	Total 100
C: Préservation et conservation de supports d'information, de données et de documents d'archive	Total 60	Total 40	Total 40
D: Transmission d'information et de compétences	Total 240	Total 240	Total 280
E: Recherche d'informations	Total 120	Total 160	Total 160
Total des leçons de connaissances professionnelles		600	760

Examen quinquennal - modifications prévues

Cours interentreprises: 24 jours

Thème	Domaines et compétences opérationnelles	Nombre de jours	Semestre-/planification par année
Catalogage (bibliothèques)	B1: b1.ci1a, b1.ci1c, b1.ci2, b1.ci3	5 jours (comprenant 1 jour d'introduction)	1er semestre
Records Management	A1: a1.ci5, a1.ci6, a1.ci9, C3: c3.ci1	2 jours	1er semestre
Description (archives), Recherche	B1: b1.ci1b E2: e2.ci7	4 jours	2ème semestre
Relation aux usagers	D1: d1.ci10a, d1.ci10b, d1.ci11, D2: d2.ci3	3 jours	3ème semestre
Projets dans le domaine des relations publiques	D3: d3.ci3, d3.ci4a, d3.ci4b	3 jours	4ème semestre
Développements et tendances dans le domaine professionnel	A1: a1.ci3, B3: b3.ci1, C3: c3.ci2, D2: d2.ci1	2 jours	5ème semestre
Programmation et Linked Data	B2.ci3a, B2.ci3b, B2.ci4	5 jours	5ème semestre
Total		24 jours	

Examen quinquennal - modifications prévues

Procédure de qualification

Art. 18 Ordonnance sur la formation, nouveau :

- Travail pratique individuel de 70-90 heures.
 - Ce domaine de qualification est évalué vers la fin de la formation initiale.
 - L'apprenant doit démontrer qu'il est capable d'exécuter les activités exigées de façon correcte et professionnelle, et adaptée aux besoins et aux situations.
 - La documentation d'apprentissage et les documents des cours interentreprises peuvent être utilisés durant le TPI.
-

Examen quinquennal - modifications prévues

Procédure de qualification

Le travail pratique individuel couvre autant que possible tous les domaines de compétence et contient les positions suivantes

1. Exécution et résultat du travail	50%
2. Documentation	15%
3. Présentation	15%
4. Entretien	20%

Examen quinquennal - modifications prévues

Procédure de qualification

École professionnelle

- Les 6 notes des bulletins semestriels pour les connaissances professionnelles comptent
- Procédure de qualification: Plus d'examen des connaissances professionnelles

Examen quinquennal - modifications prévues

Procédure de qualification

La note d'ensemble se compose des éléments et de la pondération suivants

- | | |
|--------------------------------|-----|
| a. Travail pratique individuel | 50% |
| b. Culture générale | 20% |
| c. Note d'expérience | 30% |

La note d'expérience se compose ainsi :

- | | |
|---|-----|
| a. Note des connaissances professionnelles (école)
(6 notes des bulletins semestriels) | 70% |
| b. Notes des cours interentreprises
(4 contrôles de compétence) | 30% |

Examen quinquennal - modifications prévues

Procédure de qualification

Art. 19 Ordonnance sur la formation, nouveau :

La procédure de qualification avec examen final est réussie quand :

- a. Le domaine de qualification du TPI est évalué au moins à 4.
 - b. La note d'ensemble s'élève au moins à 4.
-

Examen quinquennal - modifications

Procédure de qualification

Art. 21 Qualifikationen ausserhalb eines geregelten Bildungsganges
(Spezialfall)

¹ Hat eine kandidierende Person die erforderlichen Handlungskompetenzen ausserhalb der geregelten beruflichen Grundbildung erworben und die Abschlussprüfung nach dieser Verordnung absolviert, so entfällt die Erfahrungsnote.

² Für die Berechnung der Gesamtnote werden in diesem Fall die einzelnen Noten wie folgt gewichtet:

- a. praktische Arbeit: 80%
- b. Allgemeinbildung: 20 %.

Avantages de la nouvelle formation initiale (I)

- Le profil a été amélioré par une orientation cohérente vers les situations de travail opérationnelles.
- La démarcation avec la maturité professionnelle, la haute école et un potentiel brevet fédéral est claire.
- L'orientation vers les compétences opérationnelles renforce l'entreprise en tant que lieu de formation central.
- L'apprentissage est davantage axé sur la pratique grâce à une plus grande présence sur le lieu de travail. Cela permet également aux entreprises de bénéficier d'une plus grande responsabilité en matière de formation.

Avantages de la nouvelle formation initiale (II)

- Le transfert de connaissances dans les écoles professionnelles s'articule autour des besoins de la pratique professionnelle.
- La possibilité de suivre des cours à choix en 2ème année stimule l'attractivité de la formation initiale.
- La maturité professionnelle intégrée doit être renforcée et doit être plus conciliable - ainsi la formation initiale redevient attractive pour les apprenants ayant plus de facilité à l'école aussi.
- La procédure de qualification sera simplifiée et le rôle de l'entreprise sera renforcé grâce au TPI. Le TPI permet de s'éloigner des jeux de questions/réponses et permet d'évaluer l'apprenant dans sa prise en charge des processus, sa capacité à planifier et à mettre en œuvre des projets ainsi que sa compréhension des processus.

Examen quinquennal - prochaines étapes

Mai / Juin 2020	Clarification des questions ouvertes avec les différents partenaires des associations
Août - Septembre '20	Consultation interne de la Délégation I+D avec les différents offices
Décembre 2020	Soumission de ticket auprès du SEFRI
Février - Avril 2021	Consultation du SEFRI avec les cantons
Janvier 2022	Entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance et du nouveau plan de formation
Août 2022	Début de la formation initiale selon le nouveau plan de formation

Questions / Discussion

**Merci beaucoup
de votre attention !**
